



Carpentras, le 4 mars 2010

Le Bâtonnier

Maître Michel BENICHOU

Par e-mail uniquement

(michel.benichou@avocat-conseil.fr)

N.REF. A RAPPELER

DA/CV

Objet : Charte – Fédération des Barreaux d'Europe

Monsieur le Président ,Mon Cher Confrère,

Le Conseil de l'Ordre, dans sa séance du 8 février 2010, a décidé d'adhérer à la charte relative à la formation continue réalisée dans les pays européens et qui tend à voir reconnaître auprès de chacun des pays les formations qui peuvent être réalisées par un avocat européen dans un autre pays.

Je tenais à vous en informer.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Mon Cher Confrère, l'expression de mes sentiments confraternels.


Didier ADJEDJ
BATONNIER DE L'ORDRE.